ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Polynésie

Question écrite n° 21438

Texte de la question

M. Michel Buillard attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur l'annonce faite, lors du débat budgétaire sur l'outre-mer du 23 octobre 1998, du renforcement des effectifs du service de contrôle de l'immigration en Polynésie française, et lui demande dans quels délais seront affectés les dix adjoints de sécurité supplémentaires et l'officier d'encadrement prévus.

Texte de la réponse

Les mesures de renforcement des effectifs du service du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins en Polynésie française, annoncées lors du débat budgétaire du 23 octobre dernier, seront mises en oeuvre prochainement. En effet, les procédures de recrutement des dix adjoints de sécurité débuteront en janvier prochain et l'officier de police prévu sera affecté dans un délai d'environ deux mois à compter de la réunion, les 10 et 11 décembre, de la commission administrative paritaire compétente pour le corps de commandement et d'encadrement.

Données clés

Auteur : M. Michel Buillard
Circonscription : Polynésie Française (1re circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 21438
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : outre-mer, intérim du ministre de l'intérieur
Ministère attributaire : outre-mer, intérim du ministre de l'intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 novembre 1998, page 6247
Réponse publiée le : 21 décembre 1998, page 6997